

DEPARTEMENT DU FINISTERE  
 COMMUNE DE COMBRIT

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2015

Publication : 23/03/2015

**CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2015  
 DELIBERATIONS**

Pour l'"autorité Compétente" par délégation



L'an deux mil quinze, le dix huit mars à 20h30, le Conseil Municipal de Combrit, légalement convoqué le douze mars, s'est réuni en mairie, 8 rue du Général de Gaulle sous la présidence de Monsieur **Jacques BEAUFILS**, Maire de Combrit-Sainte Marine.

Etaient présents :

Jacques BEAUFILS, Frédéric CHAUVEL, Christophe CLEMENT, Stéphanie COLIN, Sabine DANIEL, Christelle DANIELOU-GOURLAOUEN, Vincent GAONAC'H, Jean Louis LASCHKAR, Henri LE BECHENNEC, Jean Claude LE DREZEN, Michèle LE GALL, Brigitte LE GALL-LE BERRE, Isabelle LE HENAFF, Christian LOUSSOUARN, Catherine MELANGE, Gwenaël PENNARUN, Maryannick PICARD, Jacqueline QUEAU, Patrice ROZUEL, Henri STEPHAN, Thierry TOULEMONT

Absents par procuration :

Vincent POUPON à Patrice ROZUEL  
 Valérie FEYDEL à Gwenaël PENNARUN  
 Liliane TANGUY à Vincent GAONAC'H  
 Catherine MONTREUIL à Jacques BEAUFILS  
 Gérard YVE à Henri LE BECHENNEC  
 Adélaïde AMELOT à Isabelle LE HENAFF

Nbre de conseillers en exercice : 27  
 Nbre de présents : 21  
 Nbre de procurations : 6  
 Nbre de votants : 27  
 Nbre d'absents : 6  
 Présents : 20 – Votants : 26 pour le vote  
 du compte administratif du port de  
 plaisance

Le procès verbal du Conseil Municipal du 18 février 2015, n'appelant aucune remarque particulière, est adopté à l'unanimité.

Madame Michèle LE GALL a été désignée secrétaire de séance.

**2015-33 DEL / SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur Henri STEPHAN, adjoint aux finances, présente le dossier.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les subventions et adhésions suivantes :

**Associations combritoises**

Nom de l'Association	Décision 2014	subventions 2015
AMICALE COMBRIT - GRAFENHAUSEN	500	400
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE COMBRIT	320	260
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE	320	260
ASSOCIATION DES PECHEURS PLAISANCIERS DE L'ODET	200	200
ASSOCIATION REFLETS DE SAINTE-MARINE	140	140
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS	600	500
ATELIER FLORAL	400	100
BASKET COMBRITOIS		200
CENTRE NAUTIQUE DE SAINTE MARINE	15 000	15 000
CENTRE NAUTIQUE DE SAINTE MARINE	8 000	8 000
CHEMINS A TOUS CRINS	100	100
CLUB DE L'AMITIE	1 300	1 050

COMBRIT SAINTE MARINE FOOTBALL CLUB	4 600	2 300 (Mondial Pupilles)
COMBRIT SAINTE MARINE FOOTBALL CLUB		1 900
COMITE DES ŒUVRES SOCIALES DU PERSONNEL COMMUNAL	3 500	3 600
ENTENTE ILE TUDY TENNIS DE TABLE		500
FNACA COMITE DE COMBRIT STE-MARINE	200	200
LA CLARTE FETE PAYSANNE	1500	1 500
MEIN HA DOUR	600	500
MEIN HA DOUR (subv. Exceptionnelle)		300 (exposition)
PETANQUE COMBRITOISE	600	500
PETANQUE COMBRITOISE (subv. Exceptionnelle)	2 000 (Nat. Pétanque)	300 (matériel TAP)
SOCIETE DE CHASSE "LES COURLIS"	150	150
TEAM MARARA VA A	500	400
TRO AR VRO KOMBRID	150	150
UNION BRETONNE DES COMBATTANTS	250	250
	<b>60 932*</b>	<b>38 760</b>

(\*) Total subventions 2014

Les associations ayant obtenu une subvention en 2014 mais pas en 2015 n'apparaissent pas

Associations non combritoises

Nom de l'Association	Rappel Subvention 2014	subventions 2015
AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU PAYS BIGOUDEN	150	150
ASSOCIATION LOAR GANN	150	150
ASSOCIATION T'ES C@P	100	100
BLOG TON LIVRE	175	175
CLUB ATHLETIQUE BIGOUDEN	400	320
COMITE DEPARTEMENTAL DU FINISTERE DU PRIX DE LA RESISTANCE-DEPORTATION	50	50
ENTRAIDE CANCER EN FINISTERE	100	100
HANDISPORT CORNOUAILLE QUIMPER	50	50
LES NAGEURS BIGOUDENS	400	320
LES RESTAURANTS DU CŒUR	250	250
SYNDICAT D'ELEVAGE DU PAYS BIGOUDEN	150	150
<b>TOTAL</b>	<b>1 975</b>	<b>1 815</b>

Adhésions

Nom de l'Association	Rappel Adhésion 2014	adhésions 2015
BLOG TON LIVRE	40	40
EAUX ET RIVIERES	50	50
ASS. ŒUVRES DES ABRIS DU MARIN	75	75
FONDATION DU PATRIMOINE	160	160
REDADEG	200	200
ASSOCIATION LUCIEN SIMON	60	60
	<b>1 126.65 *</b>	<b>585</b>

(\*) Total adhésions 2014

Les associations ayant obtenu une adhésion en 2014 mais pas en 2015 n'apparaissent pas

Acte rendu exécutoire :  
Compte tenu de la transmission en  
Préfecture de Quimper,  
Le 23 mars 2015  
Et de sa publication  
Le 23 mars 2015

Pour copie conforme  
Le 23 mars 2015

Jacques BEAUFILS  
Maire de Combrit-Sainte Marine

